



Le commis B a fait une vente au comptant de \$1.00

L'indicateur au haut d'une caisse enregistreuse Nationale dernier modèle donne de la publicité à chaque transaction. Le commerçant, le commis, et le client voient le rapport.

Ceci empêche les erreurs dans le prix et dans la monnaie à rendre. Cela évite la tentation.

Le rapport paraissant dans l'indicateur est imprimé sur une bande de papier qui est enfermée à l'intérieur de la caisse enregistreuse. Le rapport est également imprimé sur un reçu pour le client.

Les montants indiqués et imprimés sont additionnés en totaux montrant d'un coup d'oeil 1o) le montant total des affaires faites par chaque commis et, 2o) le total de chaque genre de transaction.

Ceci assure au commerçant que chaque vente est faite avec précision. Cela lui assure également des rapports précis qui lui donnent le contrôle de son commerce.



Voici ce qu'indique ce rapport. "Ca" montre que c'est une vente au comptant. "B" est l'initiale du commis. \$1.00 est le prix.

Les ventes à débiter sont indiquées par "Ch", les acomptes reçus par "Rc" et les transactions réglées par "Pd".

La même indication est visible à l'avant et à l'arrière de la caisse enregistreuse.

Nous faisons des caisses enregistreuses pour toute ligne de commerce

NATIONAL CASH REGISTER CO. OF CANADA LIMITED